



HAL
open science

Rapport sur la visite d'une nécropole de l'âge du fer

Christophe Pottier

► **To cite this version:**

Christophe Pottier. Rapport sur la visite d'une nécropole de l'âge du fer : Village de Snay, Commune de Rohal, District de Preah Net Preah, Province de Banteay Mean Chey, 29 mai 2000. [Rapport Technique] EFEO, Ecole française d'Extrême-Orient. 2000. halshs-02045706

HAL Id: halshs-02045706

<https://shs.hal.science/halshs-02045706>

Submitted on 22 Feb 2019

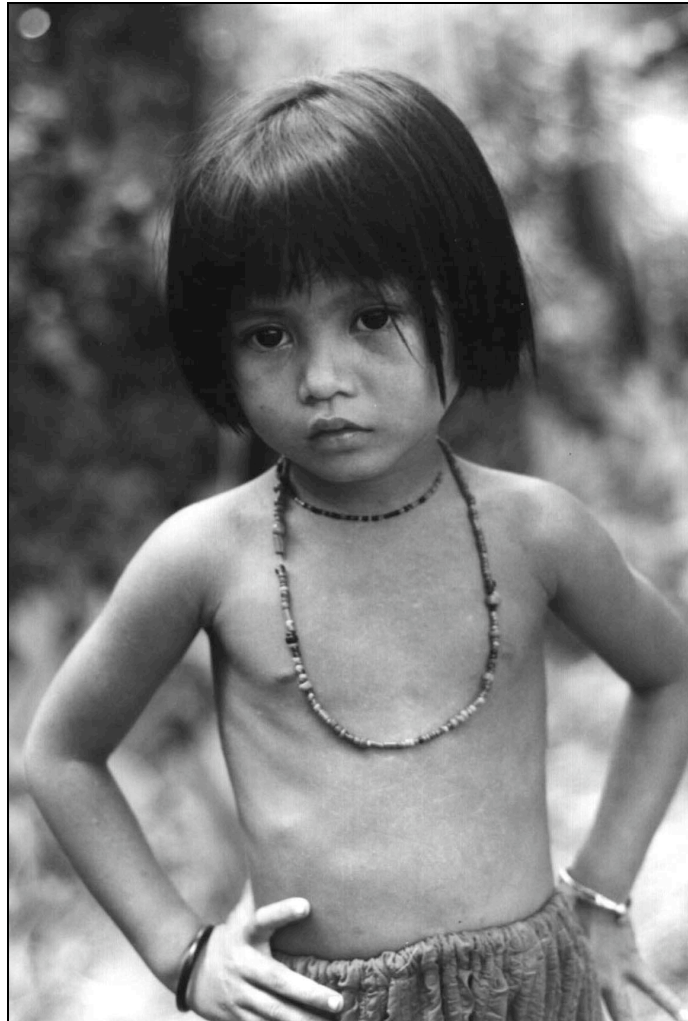
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport sur la visite d'une nécropole de l'âge du fer

le 29 Mai 2000

Village de Snay, Commune de Rohal, District de Preah Net Preah, Province de Banteay Mean Chey



ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTREME-ORIENT

Centre de Siemreap - Angkor

Phum Beng Don Pa, Siemreap 1. Tel : (855)15 635 037 – 63 380 163 Fax: (855) 63 964 226

E-mail : efeo.angkor@camintel.com

Rapport sur la visite d'une nécropole de l'âge du fer le 29 Mai 2000

**Village de Snay, Commune de Rohal,
District de Preah Net Preah, Province de Banteay Mean Chey**

Introduction

Dans son courrier N° 20/2000 daté du vendredi 26/05/2000, la Conservation d'Angkor informait l'EFEO de la découverte fortuite d'un site archéologique probablement préhistorique et potentiellement prometteur dans la province de Banteay Mean Chey, et sollicitait notre présence lors d'une reconnaissance de SA Sisovat Sirivuth Pannara et M. Uong Von prévue les 29 et 30. Bien que cette mission du Ministère de la Culture ait été repoussée à la dernière minute, divers impératifs de disponibilité nous ont amené à maintenir, avec l'accord de la Conservation d'Angkor, la reconnaissance préalable que nous avions prévue le 29 pour répondre à cette demande d'assistance.

Déroulement de la reconnaissance

Six personnes ont participé à cette reconnaissance :

- M. Christophe Pottier, Architecte, Membre de l'EFEO
- M. Thong Bunthœun, Archéologue détaché à l'EFEO, Membre de la Conservation d'Angkor et représentant celle-ci pour cette occasion.
- M. Jean-Baptiste Chevance, Archéologue, CSN détaché à l'EFEO
- M. Vân Sary, Secrétaire de l'EFEO
- Deux policiers du Commissariat spécial d'Angkor

Vu l'état exécrable de la route nationale 6, en particulier entre Kralanh et Sasâr Sdam, et ne disposant pas d'un véhicule 4x4, les 180km de cette reconnaissance ont été réalisés en moto tout terrain.

Partis vers 8h00 de Siemreap, nous sommes arrivés à 10h30 au village de Rohal, où nous avons pris contact avec M. Tu Phoeun, chef de la commune de Rohal pour lui faire part des objectifs de notre mission. A 11h00, nous atteignons le village de Snay, correspondant au site que la Conservation d'Angkor nous avait signalé. Nous y avons rencontré Messieurs Tuon Nhim, chef-adjoint de la police du district Preah Net Preah, San Oeung, chef de l'armée du district, et Chap Chhây, chef du village de Snay. Ceux-ci nous ont alors accompagnés durant les 3 heures que nous avons passé sur le site et nous ont très aimablement communiqué les diverses informations en leur possession. Nous avons par ailleurs reçu un accueil amical et de nombreux renseignements de la population du village.

Après un déjeuner au marché voisin à Preah Net Preah et une visite rapide du temple du même nom situé au sommet du phnom voisin, nous nous sommes rendus vers 16h00 au village d'Anluong Thmâ, puis sommes retournés au village de Snay d'où nous nous sommes repartis vers Siemreap que nous avons rejoint de nuit après 19h00.

Localisation et pillages du site archéologique au sud de Phum Snay

Le village de Snay est situé environ 3km à l'ouest du village Rohal et 900m au nord de la route nationale 6. Ces deux villages sont situés en bordure, respectivement à l'ouest et à l'est, d'une légère surélévation de terrain culminant à une douzaine de mètres au-dessus de la plaine de rizières environnante (cf. planche 1 & photo 1). Cette élévation naturelle, dont la partie méridionale est coupée par la route nationale 6, présente une forme globalement circulaire d'un diamètre d'environ 3km.

Au début du mois de mai, à l'initiative du chef de district, une piste orientée nord-sud a été réalisée depuis la nationale jusqu'au village de Snay (cf. planche 2a). Après un premier tronçon traversant des rizières, la piste atteint les terres exondées (GPS UTM48P : 305922/1506600) et reprend en le rehaussant et l'élargissant un chemin existant long de 500m qui mène au village (GPS UTM48P : 305946/1507132). C'est à l'occasion de ces travaux de terrassement réalisés par les villageois que, tout le long du second tronçon, de nombreuses poteries et des squelettes ont été découverts dans les chambres de prises latérales (larges d'environ 1,5m, profondes d'un mètre).

De nombreuses fouilles illicites ont alors été réalisées (cf. planche 2c & photos 2 & 3), toujours de part et d'autre de la piste mais sur une aire beaucoup plus considérable (la zone la plus éloignée de la route que nous ayons observée en était distante d'environ 70m à l'ouest). Ces fouilles ont officiellement été arrêtées le 23 mai 2000 et 5 policiers sont depuis en permanence au village. Cependant, nous avons constaté quelques fouilles particulièrement fraîches et quelques ossements encore humides qui avaient été exhumés au mieux quelques heures avant notre passage. Il est donc à craindre que quelques creusements d'échelle réduite et d'ampleur nettement moindre ne continuent encore. Dans le même ordre d'idée, il nous a semblé hautement improbable que les fouilles aient été réalisées par des personnes extérieures au village : en témoignent la bonne connaissance des villageois des objets mis au jour et les colliers de perles anciennes que portent nombre d'entre eux.

Éléments mis au jour

Les travaux de terrassement et les fouilles illicites se concentrent sur 500m le long de cette piste nord-sud et ne permettent donc qu'un aperçu fragmentaire du potentiel de ce site probablement plus étendu. Cependant, le recoupement des vestiges observés dans les déblais avec les informations fournies sur place permet de dresser un tableau général du contenu de ce site.

Les terrains non bouleversés ne présentent en surface aucun élément particulier pouvant suggérer le contenu du sous-sol. Celui-ci, sableux et gris, présente cependant à une profondeur variant de moins d'un mètre à 2m environ une forte quantité de poteries et de squelettes humains, parfois des ossements d'animaux, des bracelets de bronze, des armes de fer et des colliers de perles.

Ossements

Les zones de déblais montrent de nombreux ossements épars. Peu familier de ce sujet, tout au plus avons nous pu constater devant certains os significatifs (dont des crânes complets) qu'il s'agit essentiellement d'ossements humains qui témoignent très vraisemblablement de la présence d'une vaste nécropole (cf. photos 4 à 6). Notons aussi que les ossements semblent remarquablement bien conservés. Les villageois nous ont indiqués que la majorité des squelettes étaient en position allongée, mains croisées sur le bassin ou le long du corps, la tête

orientée à l'ouest, accompagnés de poteries et d'objets en fer. Divers ossements ne sont, à l'évidence, pas humains et on nous a signalé la présence dans les sépultures de crocs et de dents d'éléphants. Remarquons enfin que, vu la profondeur des fouilles, les premières sépultures se rencontrent moins d'1m sous la surface actuelle.

Céramique

Une très forte quantité de tessons a été observée sur l'ensemble des zones bouleversées. Des variations de densité existent sans doute suivant les zones, mais la brièveté de notre reconnaissance ne permet pas de spéculer à ce stade. Précisons encore en préalable que nous n'avons repéré que deux tessons de grès et un céladon vert olive pouvant évoquer une occupation à la période angkoriennne ou postérieure. Tout le reste du matériel est constitué de terres cuites sans glaçure, de pâte orangée et, en majorité, noire. La qualité et l'épaisseur de cette pâte varient notablement : nous avons noté des tessons particulièrement fins (2-3mm) à la pâte homogène mais aussi des éléments épais présentant de fortes inclusions, un dégraissant grossier ou une texture lamelleuse. La majorité des tessons ne semblent pas avoir été tournés. La couleur en surface va du noir profond au jaune beige clair. La surface est parfois soigneusement lissée et noire (similaires à la « black Pimay pottery ») ou lissée orange et noir, mais la grande majorité nous a semblé être beige, parfois avec des traces d'engobe et de motifs peints ocres et blancs. Une proportion sensible présente des motifs imprimés à la cordelette, incisés ou obtenus à la batte.

Aucune poterie complète n'a pu être observée dans les déblais mais il est probable que cela soit lié au peu de soin apporté lors des pillages et que des fouilles correctement exécutés offriraient de nombreuses pièces complètes. Nous avons constaté l'existence de trop nombreuses formes pour pouvoir en dresser ici un essai typologique, d'autant que ces formes diffèrent nettement de celles auxquelles la poterie angkoriennne nous a habitués. Notons donc juste la présence de vases et de marmites plus ou moins sphériques et de dimensions parfois importantes, de récipients à pied tronconique, de cruchons, de jarres et de rares goulots verseurs (cf. photos 7 & 8).

Nous avons par ailleurs noté la présence de fusaïoles en cône écrasé de terre cuite lissée, pouvant témoigner d'activités textiles.

Bronze

Divers fragments de bronze peuvent être observés dans les déblais : il s'agit essentiellement de fins bracelets de petite section (ovale ?) agglomérés les uns aux autres. Nos informateurs les ont surtout retrouvés sur les avant-bras des corps ensevelis ; un exemple nous a d'ailleurs été montré. Outre des bracelets de plus forte section, nous avons aussi remarqué des petits fragments plats trop incomplets pour envisager leur provenance et l'on nous a signalé l'existence de « protection pour les avant-bras » dont quelques exemplaires auraient été ramenés au service provincial de la culture à Sisophon. Des villageois nous ont par ailleurs assuré avoir trouvé un squelette présentant un « pectoral » de bronze et un autre au crâne couvert d'un casque. Nous avons pu observer un fragment d'os crânien présentant une teinte verte suggérant une oxydation liée à la présence de bronze mais des informateurs qui ont déjà rencontré à plusieurs reprises cette particularité nous ont assuré que de tels crânes ne portaient pas de casque de bronze.

Fer

Les déblais montrent plusieurs objets en fer profondément oxydés, parfois agglomérés entre eux (cf. photo 8), qui accompagnaient les sépultures. On y a noté une houe (?), diverses lames à emmanchement par tenon axial et des pointes de lance à douille circulaire à emmanchement direct, de taille parfois importante. Nous avons retrouvé à plusieurs reprises des masses oxydées contenant une lame de fer englobée dans du riz, la trace de ce dernier ayant été remarquablement conservée par l'oxydation.

Un fragment de scorie a aussi été retrouvé ; il pourrait s'agir d'un morceau de creuset.

Divers

D'autres objets semblent avoir orné les squelettes, en particulier des colliers de perles. De nombreuses perles ont été collectées par les habitants qui, quand ils ne les ont pas vendues, les portent réunies en colliers (cf. photo 9). Notre méconnaissance de ce type d'objet ne nous a pas permis de nous assurer que le seul matériau utilisé pour ces perles était des pierres de diverses compositions. Notons juste ici que leurs formes varient du petit cylindre à la perle hémisphérique ou à l'ovoïde allongé, aux couleurs jaune d'or, orange vif, rouge sombre, bleu turquoise, bleu roi brillant ou brun sombre. Outre ces perles, nous avons observé dans les déblais plusieurs nodules de ce qui semblait être un mortier de chaux, divers coquillages et un fragment d'une pierre blanche (calcaire ?) pouvant provenir d'un bracelet de section triangulaire.

Contexte monumental

En dehors des zones bouleversées, nous avons étendu nos investigations en vue de localiser sinon un site d'habitat, du moins des traces d'aménagements topographiques significatifs. De même, nous avons interrogé nos interlocuteurs sur la présence éventuelle de sanctuaires anciens à proximité. Le seul qui nous ait été signalé et auquel nous nous sommes rendus est situé à environ 150m à l'est de la piste (GPS UTM48P : 306072/1506799). Appelé Tuol Kôk Kpuos, il s'agit d'un tertre de plan approximativement rectangulaire de 50 par 40m, orienté est-ouest, qui domine les terrains environnants d'environ 3m (cf. A sur planche 1 et planche 2b). Aucune douve n'est visible autour. Le centre du tertre a été pillé en 1984 et les excavations sont désormais recouvertes de végétations ; sur leurs bords, on note encore une forte quantité de gros moellons gréseux, mais aucun ne montre de trace de taille. Seuls deux fragments de briques sont visibles sur les pentes du tertre (hauteur 7,5cm). Ce site est considéré par les villageois comme un « prasat » khmer ; cependant, rien ne permet de créditer une origine angkorienne à ce vestige et il ne nous semble pas impossible d'envisager qu'il s'agisse d'une structure antérieure à la civilisation angkorienne¹.

L'occupation angkorienne est pourtant bien attestée dans les environs, en particulier par les inscriptions XI^e siècle du sanctuaire situé au sommet du phnom Preah Net Preah, à 4km de là (B sur planche 1). A la recherche de vestiges plus proches, nous nous sommes rendus au village d'Anluong Thmâ dont la toponymie (*la fosse des pierres*) suggère la présence de vestiges. Ce village est situé 1200m au nord du village de Snay. Nos recherches sur place sont restées vaines.

¹ Trois fouilles récentes réalisées à une centaine de mètres au nord du tertre montrent d'ailleurs des tessons similaires à ceux de la nécropole.

Profitant d'un séjour à Phnom Penh le 30 et 31/05, j'ai pu analyser des prises de vues aériennes de cette zone ; il apparaît alors que deux sanctuaires angkoriens inédits sont situés à Anluong Thmâ (C & D sur planche 1), dont l'un est probablement associé à un ouvrage de retenue (E sur planche 1) qui bloque le cours de l'O Preah Net Preah probablement canalisé. Un troisième site est situé plus au nord, dans la plaine de rizières (F sur planche 1). Plus près du village de Snay, on note clairement le tertre entouré d'une douve qui a donné son nom au Phum Prasat situé à l'Ouest de Snay, sur la « rive » opposée (G sur planche 1). Enfin, au milieu des rizières et partiellement coupée par l'O Preah Net Preah, une dernière structure angkoriennne est située à 500m à l'Ouest de Phum Snay (H sur planche 1). Notons d'ailleurs que nulle trace de parcellaire caractéristique de l'époque angkoriennne n'est visible sur les prises de vues aériennes ; ceci ne saurait trop surprendre dans cette vaste plaine qui a pu être partiellement inondée régulièrement par le lac Tonlé Sap².

Pour en revenir aux sépultures au sud de Phum Snay, les prises de vues aériennes ne permettent pas de dégager une quelconque organisation spatiale particulière. Tout au plus avons-nous noté une topographie mouvementée et irrégulière au nord du Tuol Kôk Kpuos et la forme ovoïde du Phum Popel, sur la rive nord de l'éminence naturelle (cf. planche 2b).

Conclusion

Les zones de terrassement et de fouilles illicites au sud de Phum Snay ont mis au jour une quantité importante de squelettes humains qui suggèrent la présence d'une nécropole antérieure à l'occupation angkoriennne pourtant attestée dans les environs immédiats. Cette nécropole pourrait s'étendre sur une superficie dépassant largement 5ha, située en bordure occidentale des terres exondées de l'éminence naturelle de la commune de Rohal (cf. planche 2c).

La poterie qui est associée aux sépultures ne saurait être datée avec certitude après une visite aussi brève ; cependant, la présence de tessons similaires à la « black Pimay pottery » ou d'autres orange et noir évoque celle que nous avons observée il y a 10 ans lors de la mise au jour d'une nécropole de l'âge du fer sous les fondations du temple khmer de Prasat Hin Phanom Wan en Thaïlande. Cette céramique permet de rapprocher la date des sépultures de Phum Snay à la période à laquelle ce type de céramique a été retrouvé en Thaïlande, à savoir les premiers siècles de notre ère³.

En tout état de cause, les artefacts associés, en particulier les objets de fer, indiquent que nous avons ici une occupation postérieure au V^e siècle BC, période à laquelle apparaît ce métal dans la région.

Enfin, on observe ici un champ de sépultures apparemment organisées, les squelettes en partie orientés étant accompagnés d'armes, de parures et de poteries. L'existence de riz englobant des armes évoque par ailleurs le rituel qui consistait à enfouir les corps et leurs armes dans un

² On n'abordera pas ici les structures angkoriennes plus éloignées, comme celles visibles sur la face orientale de l'éminence naturelle, près de Phum Rohal ou Phum Paôy Svay. Notons seulement que le terme de « rohal » ne semble pas être justifié par la présence d'un éventuel baray dans les environs. Par contre, le Phum Prâdak, à 3km au nord de Phum Snay, semble tirer son nom d'un ouvrage d'endiguement ancien visible sur les prises de vues aériennes.

³ On remarque au passage que certaines terres cuites de Phum Snay présentent des motifs à la cordelette que l'on retrouve sur la céramique commune angkoriennne. Mais ceci ne saurait à ce stade être un élément de datation, cette technique d'impression s'étant perpétuée assez longtemps et la céramique commune angkoriennne restant assez mal connue.

lit de riz, pratique attestée dans des sites de l'âge du fer situés dans la haute vallée de la Se Mun en Thaïlande, par exemple dans la phase 4 de Nœn U-Loke (dans la région de Pimay), datée de 250AD environ.

On peut donc avancer ici, sans trop spéculer, que le site de Phum Snay correspond à une nécropole datant du début de notre ère, ou peut-être un peu avant⁴. Outre l'importance des artefacts susceptibles d'y être mis au jour, on doit noter que ce site mérite d'être activement préservé et étudié puisqu'il peut témoigner tant de rituels spécifiques que, indirectement, du mode de vie des sociétés locales à l'âge du fer, période que l'on connaît très mal au Cambodge⁵. Par ailleurs, l'ampleur des zones actuellement bouleversées suggère que cette nécropole pourrait s'étendre sur une vaste surface en bordure de la zone inondée par le lac Tonlé Sap et qu'elle correspondrait à un établissement humain important qui reste à repérer.

Ceci permet au demeurant d'élaborer des problématiques de recherches dont les résultats seraient sans doute riches d'enseignement. Entre autres questionnements, et hormis la simple connaissance de cette période méconnue au Cambodge, on peut s'interroger sur la localisation et l'organisation du site d'habitat auquel la nécropole était associée, de même que sur l'existence d'éventuelles structures religieuses (le tertre de Tuol Kôk Kpuos ?) et sur leur date d'apparition dans cette région septentrionale du lac Tonlé Sap. Par ailleurs, si la comparaison avec les sociétés de l'âge du fer de la haute vallée de la Se Mun était confirmée, pourrait-on y repérer des variations locales spécifiques⁶ ?

Recommandations

Pour finir ce rapport, et à la demande de la Conservation d'Angkor, nous proposerons ci-dessous quelques recommandations générales.

Il est clair que ce site est - potentiellement - de la première importance pour notre connaissance de la période « préhistorique » ou « protohistorique » au Cambodge. De même, il est évident que les terrassements et les pillages ont déjà définitivement détruit une portion non négligeable de ce site. Le pillage de sites angkoriens est toujours déplorable, mais dans le cas présent - un site préhistorique hors contexte monumental - de tels pillages sont dramatiques car en bouleversant les stratigraphies, ils ruinent irrémédiablement toute chance d'en tirer les enseignements archéologiques adéquats. L'une des recommandations est donc de maintenir et de renforcer strictement toute mesure visant à stopper les fouilles illicites et les travaux de terrassement dans cette zone.

Une seconde serait d'y associer une opération d'information et de sensibilisation de la population d'autant que le revenu tiré des fouilles illicites ne semble pas être particulièrement élevé : par exemple, la vente d'un collier de perles long de 60cm rapporte moins de 20000

⁴ Rappelons que les pillages se sont pour l'instant limités à une profondeur de 2m ; l'existence de couches antérieures reste donc possible.

⁵ Le terme de « très mal » peut d'ailleurs être perçu comme un euphémisme : à notre connaissance, aucune nécropole de cette période n'a encore été fouillée et publiée au Cambodge, à la différence de la Thaïlande voisine où de nombreuses campagnes ont été réalisées sur cette période depuis les années 70. Sur les connaissances sur la préhistoire au Cambodge, voir par exemple : Mourer Roland, "Contribution à l'étude de la préhistoire du Cambodge", in *Recherches nouvelles sur le Cambodge*, EFEO, Etudes thématiques 1, Paris, 1994, pp. 143-195. Sur celles en Thaïlande, voir : Higham Charles & Thosarat Rachanie, *Prehistoric Thailand, from early settlement to Sukhothai*, River Books, Bangkok, 1998.

⁶ En particulier une analyse spécifique permettrait peut-être d'observer une éventuelle spécificité du riz utilisé dans les sépultures, pouvant ainsi témoigner de cultures de riz flottant qui sont pour l'instant considérées comme étant à la base du développement d'établissements humains sur les bords du lac.

riels... Il serait important de sensibiliser les autorités villageoises sur les retombés touristiques et économiques qu'un tel site protohistorique peut avoir s'il est proprement fouillé et judicieusement mis en valeur (par exemple par un musée de site comme à Ban Chiang ou Ban Prasat dans la région de Pimay), d'autant que ce site est à quelques centaines de mètres d'une nationale qui sera à terme très fréquentée.

Enfin, il nous semble évident que la richesse de ce site et son intérêt scientifique justifient la mise en place, à terme, d'un programme de fouilles archéologiques. On doit cependant souligner que la fouille d'une nécropole protohistorique nécessite des compétences spécifiques et des moyens importants, ne serait-ce que pour les analyses à réaliser et les mesures conservatoires relatives au matériel sorti des fouilles. Il est d'autre part évident que la présence de spécialistes internationaux ayant étudié des sites similaires en Thaïlande serait un avantage primordial, tant dans la méthodologie à utiliser que dans les comparaisons à tirer par rapports aux sites thaïlandais de la même époque.

Siemreap, le 04/06/2000

Dr. Christophe Pottier,
Architecte Membre de l'EFEO

Cours de l'O Preah Net Preah

Nécropole de Phum Snay



Photo 1 : éminence naturelle de Rohal vu du sommet de Preah Net Preah



Photo 2 : chambre de prise le long de la piste récente (au premier plan) et fouilles illicites



Photo 3 : l'un des champs de fouilles illicites



Photo 4 : ossements humains en fond d'une fouille illicite



Photo 5 : crâne



Photo 6 : essai spontané de mise en contexte d'un fémur

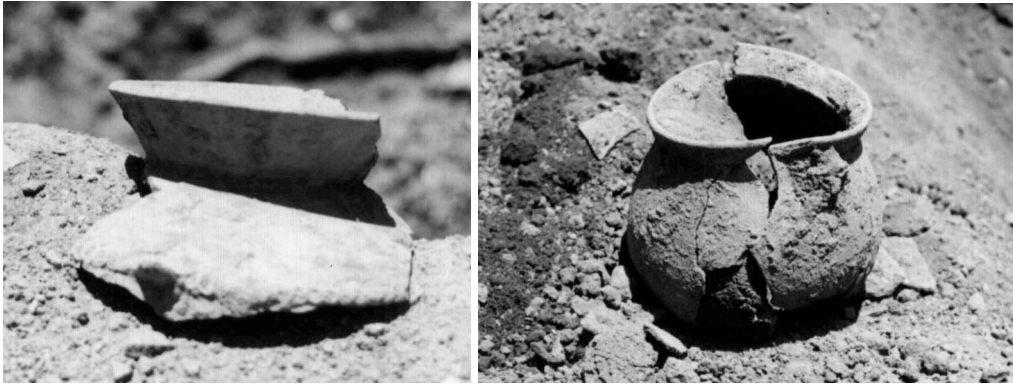


Photo 7 : fragments de poteries à pâte noire



Photo 8 : tessons, ossement et conglomérat de piques de lances en fer



Photo 9 : exemples de colliers réalisés avec les perles issues des fouilles illicites

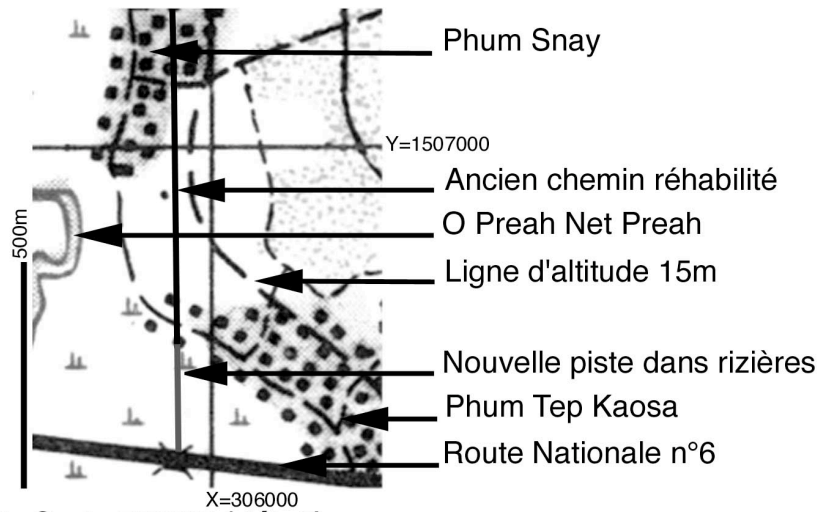


Planche 2a Carte 50000° (détail)

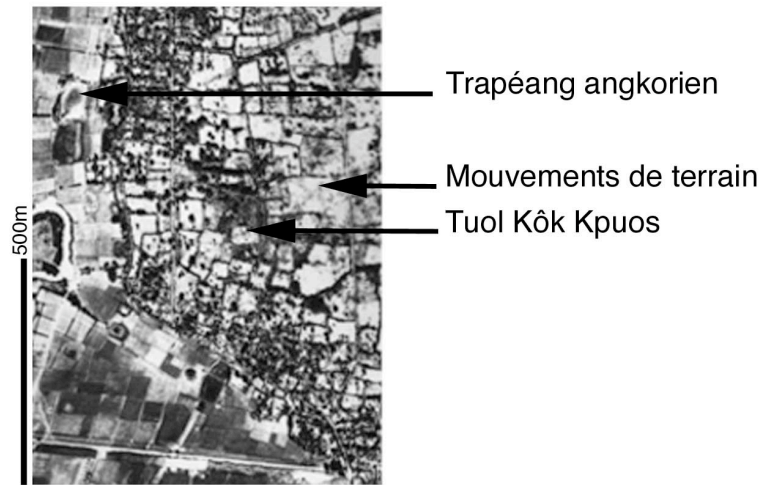


Planche 2b Photographie aérienne Finmap 12/1992 Strip27 n°6591

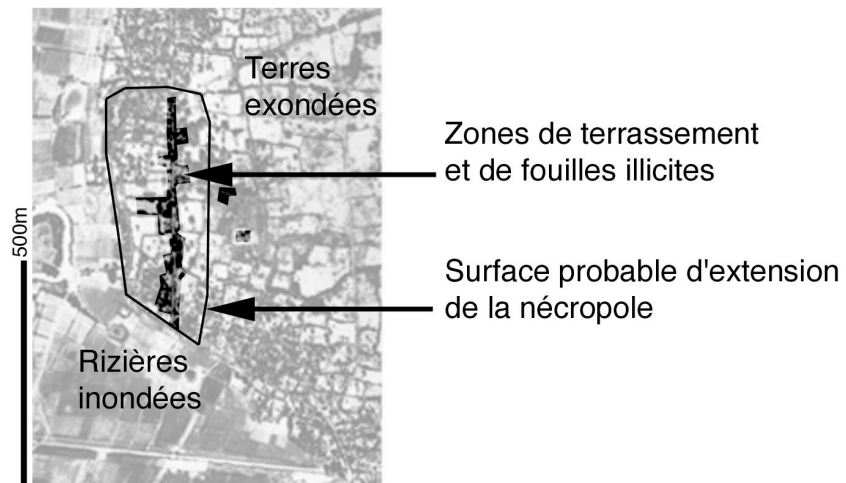


Planche 2c Photographie aérienne Finmap 12/1992 Strip27 n°6591

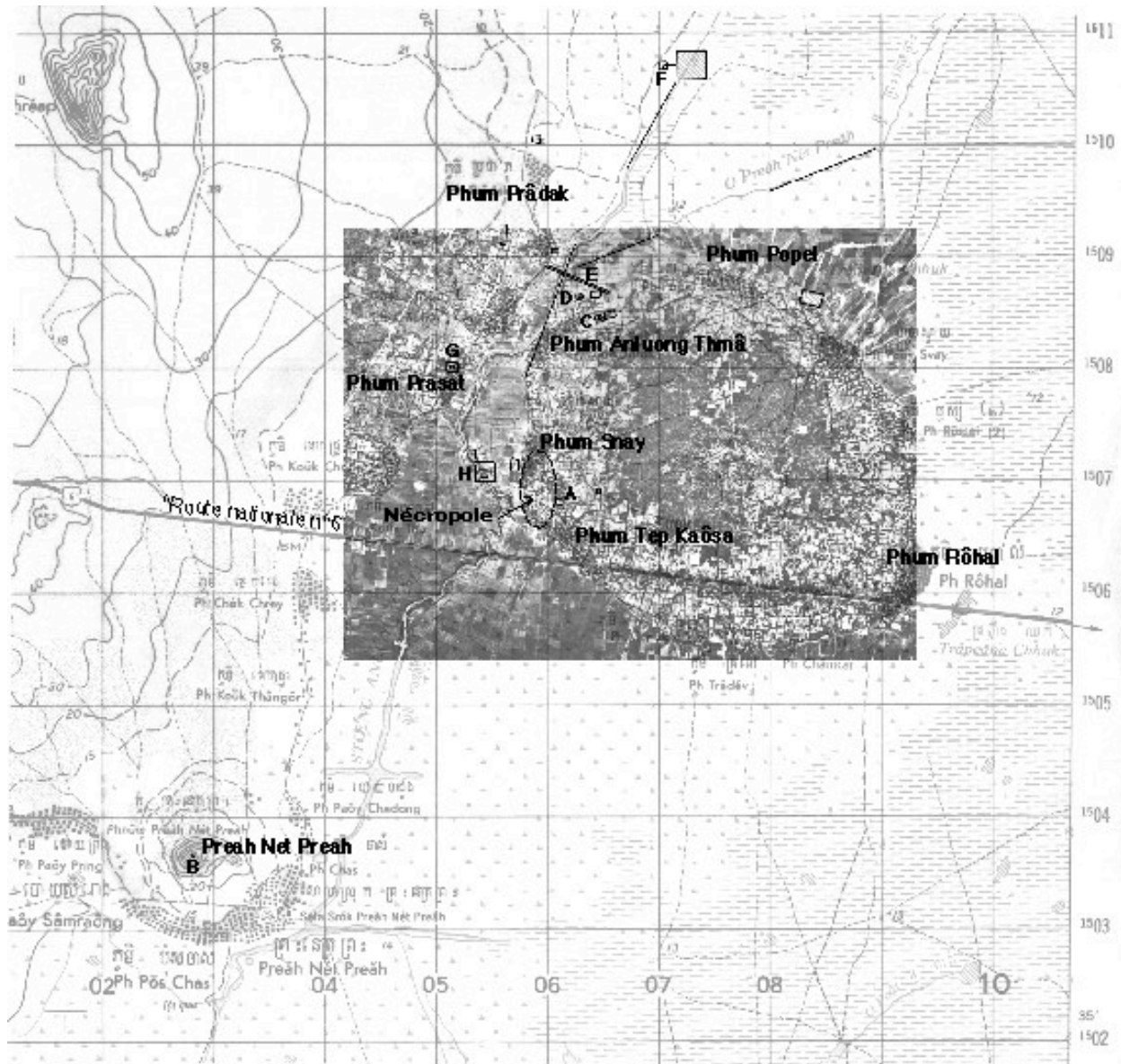


Planche 1: Carte au 50000°, localisation des sites archéologiques et des villages